



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 21 janvier 2019 à 18h30

- Décide, en l'absence du Syndic, de nommer le M. L. Merlanti, Vice-Syndic, en tant qu'orateur et gestionnaire du 1<sup>er</sup> août 2019 ;
- Décide d'intervenir auprès des jeunes perturbateurs agissant dans l'église ;
- Décide d'approuver l'offre de SEROC S.A. pour la pose d'une glissière de sécurité supplémentaire à l'école ;
- Décide d'approuver le préavis N°03/19 pour le soumettre au Conseil communal ;
- Décide d'approuver préavis n°05/2019 pour le soumettre au Conseil communal.

La Municipalité